

# En situation de handicap

Vous êtes en situation de handicap, vous trouverez ci-après liens et adresses utiles.

Si vous souhaitez avoir des renseignements sur les dispositifs existants en direction des personnes en situation de handicap, adressez-vous à la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) à Marseille ou allez directement sur le site [www.mdph13.fr](http://www.mdph13.fr) 

Si vous êtes amenés à constituer un dossier d'ouverture de droits (Prestation compensatoire du handicap (PCH), Allocation adulte handicapé (AAH), Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)...), vous pouvez télécharger le dossier sur le site de la MDPH ou le récupérer en vous présentant à l'accueil du CCAS de la ville.

Une permanence de la MDPH est assurée à la Maison des solidarités tous les vendredis uniquement pour le dépôt de dossier.

Pour tout autre renseignement, vous pouvez contacter la chargée de mission Handicap de la ville d'Aubagne soit par mail, soit par téléphone.



## Découvrez les activités accessibles aux personnes en situation de handicap sur le littoral des Bouches-du-Rhône

Le Département des Bouches-du-Rhône a mis en place un guide numérique répertoriant les activités et les offres de loisirs accessibles aux personnes en situation de handicap sur le littoral. Il propose des sorties nature, des sports nautiques et des activités autour de la nature et de l'environnement. Le but est d'améliorer l'accessibilité à ces activités et d'encourager les associations et les communes à développer des offres de loisirs accessibles à tous.

<https://handiloisirs.departement13.fr> 



La MDPH 13 est présente depuis le 30 juin 2023 dans la ville d'Aubagne au sein de La Maison du Bel Âge (MBA) 8 avenue Joseph Fallén.

Les équipes vous accueillent tous les vendredis de 9h à 12h et de 13h à 16h à la MBA, sur rendez-vous au 0800 814 844. Des professionnels sont à votre écoute et vous informent sur les droits correspondants à votre situation. Ils vous accompagnent dans vos démarches et dans la constitution de votre dossier auprès de

## APF Évasion France Handicap

Depuis 90 ans, APF Évasion France handicap, le service national d'organisation de séjours de vacances de l'association APF France handicap, organise des séjours de vacances adaptés pour les personnes en situation de handicap.

Ainsi, chaque année, 1000 vacanciers (adultes, enfants, familles) profitent d'une offre de séjour très variée, grâce à une équipe de 1200 accompagnateurs recrutés et formés, dont plus de 1000 bénévoles.



Plus d'informations : [apf-evasion.org](https://apf-evasion.org)



## CONTACT

**Corinne Zito**

Chargée de mission Handicap

04 42 18 19 54 (1 50 3)

[Courrie](#)



**VOIR LA FICHE**

## Réseau handicap

Vous cherchez une association, une structure adaptée, un foyer de vie, un IME... vous pouvez aller sur le site <https://www.parcours-handicap13.fr>

Vous y trouverez toutes les informations et liens utiles.

# Transports adaptés

Le mouvement réseau social Parcours Handicap 13, auquel sont adhérentes plus de 190 associations, établissements et familles travaille sur les transports afin d'obtenir une meilleure autonomie dans les déplacements.

Pour se rendre sur le secteur est du territoire métropolitain, la Métropole a mis en place le service de transport spécialisé le [Bus+ à la demande](#) .

Pour se rendre à Marseille, c'est [Mobi Métropole](#)  qui vient vous chercher, vous amène directement à votre destination.



Afin de connaître les difficultés rencontrées par les personnes dans leur déplacement, un groupe de travail « transport » a été créé et à besoin de connaître vos remarques.

Merci de retourner le questionnaire dans l'adresse indiquée sur le document. Les Marseillais sont aussi invités à répondre à ce questionnaire.